

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS45

présenté par
Mme Hélène Geoffroy, rapporteure

ARTICLE 48

À la première phrase de l'alinéa 23, substituer au mot :

« praticiens »

le mot :

« personnels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.